

Renseignements pratiques

Horaires Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8h00/12h00 – 13h30/17h30
Mercredi : 8h00/12h00

Bourses de l'Éducation Nationale Le dossier est à retirer auprès des services administratifs de l'établissement d'origine pour les élèves admis en Seconde Générale et Technologique. Dans les autres cas, le dossier est à retirer au lycée St-Paul.

Transports Le transport scolaire du Conseil Général de la Charente et les lignes d'autobus de la Société de Transport du Grand Angoulême (STGA) sont accessibles aux lycéens. Arrêts les plus proches : Cathédrale, Jardin vert.

Manuels scolaires Il est possible de bénéficier d'un service de mise à disposition de l'ensemble des manuels pour toute la durée de l'année scolaire. Ce service est proposé par A.R.B.S, le coût est assuré par le chèque livre de la Région Poitou-Charentes.

Vie de classe L'ensemble des classes du lycée bénéficient d'un horaire dans l'emploi du temps animé par le professeur responsable de classe. Cet horaire est utilisé pour traiter les questions de fonctionnement quotidien comme celles de suivi et d'orientation.

Règlement intérieur L'inscription au lycée Saint-Paul implique l'acceptation et le respect d'un règlement intérieur visé par l'élève et sa famille. Il fait l'objet d'une mise à jour annuelle en concertation avec le conseil d'établissement.

Restauration L'usage d'une carte magnétique rechargeable auprès des services comptables permet aux lycéens de choisir quotidiennement de prendre un repas ou non sur le site du lycée. Une formule de restauration rapide à côté du self-service classique est proposée par la société de restauration prestataire du lycée.

Inscriptions Les inscriptions, outre les démarches administratives et réglementaires de l'Éducation Nationale, s'effectuent lors d'un entretien avec le chef d'établissement.

Coûts L'organisation de l'Enseignement Privé Catholique s'appuie sur une participation financière des familles correspondant aux charges de fonctionnement. Une fiche de tarification annuelle indique le montant des prestations.

Lycée Saint-Paul